





Projets Tempus-LOGIC:

"Implementing the lifelong learning Concept in SNA- Responding to the changing needs of dynamic economies"

Rapport sur le séminaire:

« La formation continue
universitaire

Et le partenariat avec l'entreprise »
Organisé à Gabés, le 9 octobre 2014







<u>Plan</u>

- I-Mise en contexte
- 1- sujet du séminaire
- 2-Organisation: Participants, Intervenants
- 3-Agenda et Axes traités :
- II- Etat des Lieux de la Formation Continue Universitaire : le contexte en
- **Tunisie**
 - 1.Définition
 - 2.Le cadre juridique
 - 3.La planification et l'organisation des activités de la formation continue
 - 4. Expériences universitaires présentées
- III- La formation continue professionnelle dans les entreprises et les perspectives de coopération avec les établissements universitaires
- IV- Synthèse: analyse SWOT
- **V- Recommandations**







I-Mise en contexte et sujet du séminaire :

Dans le cadre de la réalisation des activités du projet LOGIC (WP2 : Networking and enterprise cooperation) : analyse SWOT et plan d'actions, l'Université de Gabès a organisé une rencontre, en associant les entreprises de la région sur le thème:

- « La formation continue universitaire et le partenariat avec l'entreprise », a fin de traiter les questions suivantes :
- -le concept de lifelong learning (la formation tout au long de la vie ou l'apprentissage tout au long de la vie) à l'université et le contexte en Tunisie ;
- -l'état des lieux de la formation continue dans l'université et le partenariat avec l'entreprise ;
- -les besoins et les stratégies de la formation continue professionnelle dans les entreprises et les perspectives de coopération avec l'université







2-Organisation: Participants, Intervenants

- •Le Président, le vice Président, le personnel de la Direction des affaires académiques et du Partenariat Scientifique à l'Université de Gabès
- -Le Centre National de Formation et de Promotion Professionnelle (CNFPP)
- -La Direction Régionale de l'Union Tunisienne de l'Industrie, de Commerce et de l'Artisanat -Direction Régionale de Gabès,
- -La Chambre de Commerce et d'Industrie au Sud Est (CCISE)
- -Les enseignants chercheurs de l'université (ayant été impliqués ou assurée des formations spécifiques en dehors des formations initiales),
- -Les directeurs de départements de formation au sein des EES qui en relèvent,
- -Les responsables des Formations Professionnelles ou responsables RH dans les grandes entreprises (GCT, Cimenterie de Gabès, SOHATRAM,...)
- -Des **représentants des Institutions Universitaires** qui ont hébergé et réalisé des programmes de formation continue tel que :
- •L'Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Jendouba (ISETJ), partenaire au projet
- •L'Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Gabès (ISETG)
- •L'Institut Supérieur de Multimédia et d'Informatique de Gabès (ISIMG)
 Le Président et Vice Président de l'Université de Gabès ont assurée la présidence des séances.







3- Agenda:

Le programme du séminaire, a porté sur deux principaux axes :

- 1- l'organisation de la formation continue professionnelle au niveau national et le rôle des universités.
- 2- les besoins des entreprises, les problématiques liées à la promotion de la formation continue universitaire et les perspectives de coopération université-entreprise.

Enfin, une synthèse de l'analyse SWOT, des interrogations et des recommandations sont présentées a propos d'un modèle proposé d'organisation des activités de la formation continue.







II-Etat des lieux de la formation continue dans l'Université : le contexte tunisien

1-Définition

La formation continue a été présentée est définie comme suit :

- •La formation continue s'adresse à tous les adultes qui ont quitté le système de formation initiale et souhaitent progresser dans leur vie professionnelle et/ou personnelle grâce à l'obtention d'un diplôme ou l'acquisition de nouvelles compétences
- •Formations spécifiques avec horaires aménagés pour adultes, conduisant ou non à un diplôme
- Formations accessibles aux adultes dans des groupes classiques de formation initiale, concernant tous les diplômes et compétences acquises d'une université







2-La planification et l'organisation des activités de la formation continue professionnelle au niveau national:

Au niveau national, les acteurs intervenant dans l'organisation de l'activité de la formation continue sont multiples et constitués principalement par des institutions relevant des Ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (notamment l'Institut Supérieur de Formation Continue(ISEFC) et l'Université Virtuelle(UVT), le Ministère de l'Education, le Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle et l'Ecole Nationale d'Administration







L'Etat Tunisien a crée en 1993 le Centre National de Formation Continue et de Promotion Professionnelle (**CNFCPP**) qui relève du Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi et dispose de 24 Représentations régionales et de 6 Instituts de Promotion Supérieure du Travail.

Le CNFPP organise des cycles de formation promotionnelle au profit des travailleurs au sein des institutions suivantes :

- •Les instituts de promotion supérieure du travail (l'école ouverte des travailleurs).
- •Les centres de formation professionnelle.
- •les établissements d'enseignement supérieur.

Les EESR dispensent des diplômes dans le cadre des conventions signées entre les ministères de tutelle.







les entreprises et bureaux de formation privés émergent d'une façon croissante pour présenter des offres de formation professionnelles diversifiées.

Les actions mises en œuvre par l'Etat, à travers les différentes institutions et dispositifs financiers publics pour promouvoir l'implémentation des formations tout au long de la vie sont multiples et consistent en :

- •<u>les réductions des taxes</u> accordées aux entreprises pour offrir des cours de formation professionnelles à leurs employés ;
- •<u>les fonds nationaux</u> pour les programmes de formations complémentaires aux formations initiales ainsi, qu'aux programmes de mise à niveau des formations professionnelles ;
- •<u>dispositifs institutionnels</u> pour organiser les activités de formation professionnelle et universitaire continue







3-Le cadre juridique:

la loi n° 2008-19 du 25 février 2008, relative à l'enseignement supérieur, stipule dans son *Art2 que* « L'enseignement supérieur et la recherche scientifique ont pour mission fondamentale de :.... « assurer la formation présentielle, la formation à distance, la formation continue, la formation en alternance et la formation à la demande, et offrir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie ». De même, l'article 7 prévoit que « Les universités et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche sont autorisés à organiser, à la demande, des formations spécifiques dans le cadre de la formation continue,.. ».







La réglementation en vigueur autorise aux EESR l'organisation des cycles de formation continue pour la promotion aux grades supérieurs du <u>personnel technique relevant des services de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif</u> et ce conformément à certains dispositions

La question de la délivrance des diplômes universitaires et le régime d'enseignement <u>non présentiel</u> a suscité des interrogations auprès des académiciens présents.

Certains enseignants chercheurs et responsables universitaires ont jugé que le régime d'enseignement dans le cadre de la formation continue (enseignement à distance avec regroupement des heures d'enseignement en presentiel) est limité, et ce compte tenu des dispositions de la formation dans le cadre du système LMD







4- l'organisation et la gestion des activités de formation continue dans les universités :

L'organisation interne de la formation continue dans l'université tunisienne s'est limitée à l'intégration de cette activité dans la gestion ordinaire des programmes et départements d'enseignement, avec un service administratif dans les universités qui a été chargé du suivi de la gestion administrative de ces activités.

L'université tunisienne s'est limitée à l'offre des cours de formation continue suivant les besoins et demandes exprimées, soit par le CNFCPP ou par des institutions publiques et privées.

Les dispositions réglementaires et procédurales ne favorisent pas la souplesse de gestion pédagogique et financière, notamment les procédures liées à la rémunération du personnel enseignant et administratif.

<u>→Les limites citées n'ont pas encouragée les universités à définir et mettre en œuvre des stratégies de formation continue</u>.







5- Expériences universitaires présentées :

Les expériences de formation continue universitaire réalisées se distinguent en :

- **Formation continue** permettant l'obtention d'un diplôme, dans un objectif de Favoriser la promotion professionnelle par l'amélioration du niveau de compétence des travailleurs ;
- · Organisation des séminaires et des colloques
- Formation complémentaire, destinée aux diplômés de l'université a fin d'améliorer des compétences transversales (exemple : technologies de communication et d'information, langues, communication,..)
- Cycle de perfectionnement: courte et moyenne durée
- Formation spécialisée : exemple une formation à des hautes et nouvelles technologies.





III- La formation continue professionnelle dans les entreprises et les perspectives de coopération avec les établissements universitaires

Les entreprises participantes au séminaire ont passé en revue les éléments suivants :

- •L'existence d'une structure de gestion de l'activité (une direction de formation pour les grandes entreprises. Pour les PME, l'activité est intégrée dans les services RH);
- •L'adoption d'une politique générale de FCP dans les grandes entreprises ;
- •L'intérêt de la FCP pour le développement des compétences des RH;
- •Les types de formations (mise à niveau du personnel, qualification, formation diplomante sélective (<u>pour les top managers</u>);
- Elaboration d'un plan de formation annuel sur <u>la base du besoin identifié</u>;
- •Le rôle de l'université pour assurer les formations de qualification, de perfectionnement, et de transfert des outils d'innovation en faveur de leurs personnels.

Les intervenants ont exprimé le besoin en formation du personnel et ont valorisé les activités des formations continues spécifiques assurées par les institutions universitaires.







IV- Synthèse : analyse SWOT

Forces:

- •Cadre juridique favorable, conférant à l'université les missions et attributions pour instituer la formation tout au long de la vie ;
- •Pratiques et expériences pédagogiques Universitaires valorisables ;
- •L'université dispose des **Compétences humaines** académiques et techniques pour assurer les formations;
- •Capacités matériels, logistiques et didactiques permettant d'organiser les formations ;
- Habilitation à délivrer les diplômes et programme de formation universitaire ;
- Certification et assurance qualité
- •Rapprochement Université-Entreprise via les stages et les diplômes coconstruits







Faiblesses

- Inexistence d'une vision stratégique pour mettre en place la FCU;
- •La politique menée par les dispositifs institutionnels nationaux a été orienté vers la FP plutôt que la FCU ;
- •Limites liées aux structures et aux procédures de gestion de la formation continue universitaire dans l'université : inexistence des structures académiques et administratives qui pourra assurer la gestion de la FCU ;
- •Limites liées à la réglementation et procédures de rémunération des enseignants ;
- •Absence de structures de liaison avec les entreprises, garantissant la pérennisation des actions (la coopération avec les entreprises est basée sur l'aspect relationnel);
- Absence d'une politique de communication sur les programmes de FC;
- •Inexistence d'un réferenciel de compétences adoptés par les branches professionnelles.
- Limites liées l'ingénierie de formation







➢Opportunités :

- Demande sociale intéressante et pressante ;
- •Internationalisation des compétences professionnelles et société des savoirs ;
- Exigences liées à la compétitivité des secteurs ;
- •émergence des nouvelles activités en Tunisie (notamment le secteur tertiaire : les services et TIC)
- •Contexte et politique nationale encourageants (un projet arrêté ministériel portant sur la création d'un centre universitaire de développement des compétences et de certification est approuvé par le conseil des universités ;

•Menaces :

- •Risques de récession économiques (liées aux facteurs internes et externes) ;
- •Rendement financier faible par rapport aux couts à engager ; débordement au niveau de la gestion universitaire (compte tenu de l'organisation actuelle de l'université tunisienne)







V-Recommandations

- **≻** Au niveau stratégique
- •Les organisations professionnelles et les entreprises doivent amorcer, en collaboration avec l'Université, une politique de développement des compétences des ressources humaines,
- •Elaboration d'une politique nationale de l'emploi et de la compétitivité des secteurs productifs misant sur les <u>concepts de formation tout au long de la vie</u> et d'apprentissage continu,
- •Une politique de formation complémentaire et d'accompagnement pour faciliter <u>l'insertion professionnelle</u> des diplômés doit être engagée,







- •Le MES doit <u>s'impliquer davantage</u> dans les actions menées par tous les acteurs concernés au profit des diplômés à la recherche d'emploi,
- •Engager les instances régionales et locales dans la promotion et l'appui des actions de développement des ressources humaines de la région,
- •L'Université doit <u>consolider les actions</u> menées dans le cadre de l'aide à l'insertion professionnelle à côté de son rôle de diffusion des savoirs,







Au niveau organisation interne de l'Université

- Créer un Service Commun de Formation Continue Universitaire: SCFCU
- •Le SCFCU jouera le rôle de Service Universitaire de Développement Economique et Social et se chargera d'animer et de coordonner l'activité de formation continue de l'Université par la mise en œuvre des missions suivantes:
 - •<u>Information et orientation</u> des intéressés aux offres de la FC universitaire,
 - •<u>Accompagnement</u> des entreprises et des individus pour l'élaboration de leurs plans de formation,
 - •<u>Planification et gestion</u> des ressources de l'Université (ressources humaines, matériels scientifiques et techniques...)

≻Au niveau financement

- •Doter l'Université d'un **fond spécial** dédié à la formation continue
- •Encourager le financement des investissements en FC par les fondations (Créer des associations d'investisseurs).

Contact

Mejda BOURGUIBA: mejda.bourguiba@gmail.com

Université de Gabès: www.univgb.rnu

